



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FEUILLE DE ROUTE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

cycle1, cycle 2
et cycle 3

Juillet 2025

Introduction



Dans l'Académie de Lyon, les performances des élèves sont en moyenne plus élevées qu'au niveau national. Derrière cet indicateur positif, se cachent de nombreuses disparités, notamment de grands contrastes territoriaux.

La passation d'évaluations repères depuis 2018, étendues progressivement à l'ensemble des élèves du CP à la seconde, a permis une meilleure connaissance de leurs résultats et de leurs progressions. La mise à disposition par la DEPP et le SIASSEP d'outils d'analyse prenant en compte de plus en plus d'indicateurs (IPS, résultats garçons/filles...) a permis d'avoir une vision plus précise depuis la classe jusqu'à l'échelon académique et national. Cette connaissance fine permet d'orienter l'action là où les besoins sont les plus prégnants.

Présidé par la Rectrice, le conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF) est une instance stratégique de pilotage qui analyse les besoins des élèves, se donne des objectifs et élabore des stratégies d'actions permettant de renforcer auprès de chaque élève l'acquisition de ces fondamentaux, au travers d'une déclinaison dans chacun des départements de l'Académie, en tenant compte des spécificités territoriales.

Les membres du CASF ont procédé à une analyse précise des réussites et des fragilités des élèves. La présente feuille de route propose les objectifs du cycle 1 au cycle 3 dans un premier temps.

Cette feuille de route s'organise autour de trois axes déclinés en objectifs opérationnels afin de répondre au mieux aux enjeux des différents territoires de l'Académie de Lyon. Elle constitue une brique essentielle de notre futur projet académique 2025-2028.



AXE 1 : ÉLEVER LE NIVEAU DES PERFORMANCES SCOLAIRES DE TOUS LES ÉLÈVES DANS DES COMPÉTENCES CIBLES

AXE 1 : ÉLEVER LE NIVEAU DES PERFORMANCES SCOLAIRES DE TOUS LES ÉLÈVES DANS DES COMPÉTENCES CIBLES

L'amélioration des performances scolaires est le fruit de notre engagement collectif à cibler l'action de chacun sur les besoins prioritaires dans un continuum pédagogique et éducatif cohérent.

Le CASF a identifié collégialement des compétences cibles dont l'ensemble des personnels doit s'emparer :

- les enseignants en mettant en œuvre les pratiques efficaces pour que tous les élèves progressent et acquièrent ces compétences.
- les personnels de direction et d'inspection (IEN, IA-IPR), les directeurs d'école, en mettant en œuvre un leadership soutenant, ambitieux et exigeant.

Compétences cibles identifiées :

Français

- Faire progresser tous les élèves en compréhension de mots et de textes
- Faire progresser tous les élèves en fluence

Mathématiques

- Faire progresser tous les élèves en résolution de problèmes
- Faire progresser tous les élèves sur les automatismes

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Sur le plan des pratiques enseignantes :

- Développer les compétences métacognitives (méthodes et outils pour apprendre)
- Développer les compétences psychosociales pour faire face aux exigences du contexte scolaire et conforter les élèves dans un nouveau rapport aux savoirs et aux connaissances intégrant les intelligences artificielles génératives et une démarche d'investigation et du sens critique du rapport au monde.

Sur le plan des pratiques collaboratives et du travail en équipe :

- Mettre en œuvre un pilotage systémique qui engage tous les acteurs dans une politique territoriale et locale soutenant et ambitieuse
- Faire de l'analyse des évaluations nationales une culture partagée par l'ensemble de la communauté éducative et permettant d'opérer des choix pédagogiques et didactiques
- Accompagner le parcours de l'élève en sécurisant les liaisons sensibles (GS-CP et CM2-6ème) et les liaisons structurantes (cycle 2 – cycle 3) : objets de travail des Conseils de cycle, et des Conseils écoles/collège.
- Déployer des formats de formation qui répondent à la fois aux préoccupations du terrain et aux besoins des élèves pour assurer des gestes professionnels efficaces et accessibles à tous les enseignants ainsi qu'une maîtrise didactique partagée.
- Renforcer la maîtrise didactique des directeurs pour soutenir la définition et la mise en œuvre, à l'échelle de l'école, de stratégies et méthodes adaptées, en capitalisant et mutualisant les acquis des formations dispensées aux équipes.
- Mobiliser les outils proposés par le conseil d'évaluation de l'école dans le cadre de l'auto-évaluation des constellations pour étayer le pilotage local.

● Agir sur les pratiques pédagogiques en s'appuyant sur une nouvelle organisation : le Laboratoire Académique des Performances Scolaires (LAPS). Ce laboratoire a pour finalité d'observer et d'expérimenter des pratiques pédagogiques en lien avec la recherche. Il diffusera ces pratiques favorisant les réussites des élèves, à destination des enseignants, des formateurs et des cadres pédagogiques.

Sur le plan du pilotage et du suivi :

- Instituer des Comités de pilotage des savoirs fondamentaux à l'échelle de chaque département.



AXE 2 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES, TERRITORIALES ET DE GENRE

AXE 2 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES, TERRITORIALES ET DE GENRE

Le CASF a également identifié des résultats plus fragiles selon certains territoires et les types de publics accueillis. Si ces caractéristiques ne sont pas propres à l'Académie de Lyon, elles restent néanmoins marquées sur le territoire. Il s'agit donc de permettre à chaque élève de réussir de la même manière quels que soient le genre, le milieu social et le lieu d'habitation.

Réduire les écarts de réussite EP/Hors EP, et REP/REP+

Réduire les écarts entre les filles et les garçons

Tenir compte des territoires urbains et ruraux

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Accompagner les enseignants exerçant en éducation prioritaire, particulièrement ceux des classes dédoublées GS/CP/CE1

- Concevoir un accompagnement pluriannuel, didactique et pédagogique des enseignants exerçant en classe dédoublée à l'échelle de chaque école située en éducation prioritaire en ayant une attention particulière concernant la formation des professeurs nouvellement nommés
- Avoir une attention concernant la formation des enseignants exerçant en éducation prioritaire ne bénéficiant pas des 9 journées annuelles de formation
- Identifier les pratiques apportant de la plus-value, analyser les leviers et les obstacles et mettre en œuvre des stratégies locales et académiques à travers des dispositifs innovants comme le Laboratoire Académique des Performances Scolaires (LAPS)

Fonder des apprentissages ambitieux pour les plus fragiles en conciliant accessibilité et complexité

- Déployer le kit de formation « L'école pour tous », porté par la DGESCO, afin d'accompagner les enseignants dans la prise en compte des besoins des élèves.

- Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre d'un enseignement explicite et équitable, à destination de tous.

- Soutenir la persévérance par la mobilisation des apports de la recherche en sciences cognitives : persévérance en direction des professeurs (les accompagner pour prendre en compte les apports), et en direction des élèves (pour produire des situations d'apprentissage sécurisantes, motivantes)

Accompagner les acteurs territoriaux là où les besoins sont les plus prégnants

- **Renforcer l'impact des alliances éducatives sur les territoires**, en éducation prioritaire, dans les cités éducatives, dans les territoires ruraux éloignés et dans les territoires éducatifs ruraux (TER)

- Développer **les réseaux d'établissements dans les secteurs** ruraux afin de déployer une dynamique pédagogique plus grande dans les petites écoles.

- **Prévoir un plan d'action en direction des écoles identifiées localement**

◆ Partager une analyse fondée sur des observables (évaluations nationales, stabilité d'équipe, taille d'école, continuum didactique, méthodes...).

◆ Former les directeurs de ces écoles au pilotage pédagogique et accompagner ces équipes dans la durée : participation de l'équipe de circonscription à certains conseils de cycle ou de maîtres, développement d'une résidence pédagogique (présence de formateurs de façon massée sur une école ou un établissement pendant plusieurs jours).

- Coordonner les actions et les différentes modalités d'accompagnement à la scolarité pendant et hors temps scolaire, articuler les prises en charge des associations relais.

Développer un enseignement en faveur de tous les élèves, filles et garçons

- Sensibiliser les cadres pédagogiques, les formateurs à l'écart des performances scolaires entre les filles et les garçons ainsi que l'ensemble des enseignants à travers les formations (constellations...)
- Diffuser les grilles d'auto-analyse des pratiques professionnelles, en se servant notamment de celles réalisées par le CEE.
- Rendre accessible à tous les enseignements au regard de la connaissance de ces écarts en s'appuyant sur un travail collectif, puis, si nécessaire, envisager des dispositifs d'aide et de soutien.





AXE 3 : SÉCURISER LE PARCOURS EN PRÉVENANT LES EFFETS DE RUPTURE

AXE 3 : SÉCURISER LE PARCOURS EN PRÉVENANT LES EFFETS DE RUPTURE

Assurer la continuité pédagogique et éducative dans les temps de transition

- Fluidifier les passages entre GS et CP, CM2-6^{ème} en mobilisant les équipes autour des attendus communs (en lecture, mathématiques, et développer l'écriture comme compétence essentielle), pour favoriser une culture professionnelle partagée, faire évoluer les pratiques et construire un véritable continuum pédagogique et éducatif.
- Associer les enseignants de GS et CM2 à la passation des évaluations nationales de CP et 6^{ème} (par exemple via des passations tests dans la salle informatique du collège) pour faciliter une compréhension fine des attendus et mieux accompagner les élèves dans leur progression.
- S'appuyer sur les dispositifs d'aide existants (soutien renforcé, Devoirs faits, groupes de besoins ou de niveaux) pour accompagner les élèves les plus fragiles dans ces moments-clés de leur scolarité.
- Accorder une attention particulière aux élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) à travers la mise en œuvre rigoureuse des plans d'accompagnement individualisés (PPRE, PAP, PPS) et la concertation inter degrés pour garantir la continuité des parcours.
- Développer des temps d'observation croisée et d'échange de pratiques (conseils école-collège, constellations inter degrés GS/CP ou CM2/6^e) pour mieux comprendre les enjeux pédagogiques de chaque cycle.
- Expérimenter des organisations pédagogiques souples en fin d'année et début d'année scolaire, pour faciliter l'adaptation progressive des élèves lors des changements de cycle ou de degré (notamment en lien avec la CARDIE ou la DRANE pour les projets innovants autour de la classe de 6^{ème}).

Favoriser l'engagement positif des élèves dans les moments de transition

- Promouvoir des pratiques pédagogiques engageantes et valorisantes, qui soutiennent la motivation, la confiance en soi et le sentiment de compétence des élèves, en particulier lors des étapes de transition.
- Développer des projets éducatifs fédérateurs inter-degrés et inter-cycles, permettant aux élèves de se projeter dans l'année suivante et de donner du sens aux apprentissages.

Renforcer la coéducation et les liens École-familles

- Consolider la coopération éducative (notamment dans le cadre du domaine 4 du projet d'école) en s'appuyant sur les diagnostics partagés issus des évaluations d'écoles.
- Favoriser l'ouverture de l'école aux familles : développement des espaces parents, participation aux dispositifs tels que l'OEPRE, et valorisation des temps forts comme la semaine de la maternelle et de l'élémentaire, ouverture aux parents de la salle de classe.
- Renforcer les partenariats éducatifs pour assurer une continuité des temps de l'enfant et favoriser son bien-être et sa disponibilité cognitive, en instaurant un dialogue régulier et constructif avec les familles.



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet de la Rectrice

Rectorat de Lyon

04 72 80 60 10

ce.recteur@ac-lyon.fr

